

**AFPOLS**

« UN OUTIL MAJEUR D'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES ORGANISMES HLM »

Dédié au secteur de l'habitat social, l'Afpols forme plus de 14 000 personnes par an et réalise un CA de l'ordre de 9 millions d'euros. Rencontre avec Franck Martin, son directeur.



**Pouvons-nous en savoir plus sur l'Afpols et l'intérêt des formations dispensées ?**

L'Afpols est une association à la gouvernance paritaire, administrée par des représentants du mouvement HLM ainsi que ceux des organisations syndicales. Nos formations sont conçues par une trentaine de permanents et animées par environ 150 externes. L'objectif de l'Afpols est de former tous les acteurs du secteur aux très nombreux métiers de l'habitat social. Il faut savoir en effet que le monde HLM est strictement réglementé comparativement à l'habitat privé, avec de nombreux interdits à maîtriser. Il s'agit d'un domaine très spécifique qui ne peut s'assimiler à aucun autre, avec ses particularités tant financières qu'opérationnelles. En outre, sur le plan humain,

les salariés du secteur sont amenés à faire face à des situations sociales difficiles nécessitant un vrai savoir-faire. D'où l'intérêt d'un organisme dédié axé sur l'excellence des pratiques : notre vocation.

**Ainsi, plus qu'ailleurs, l'accompagnement par la formation des acteurs sociaux est indispensable...**

Absolument ! C'est d'ailleurs un secteur qui recourt énormément à la formation et de plus en plus. Au fil des années, l'Afpols s'est adaptée et a étoffé son offre : à l'origine, pourvoyeuse de formations inhérentes à la conformité réglementaire, elle est devenue un outil majeur d'accompagnement du changement au service des organismes HLM. Notre catalogue propose 300 formations dont 30 % sont

renouvelées chaque année pour être constamment à la page et en adéquation avec l'actualité de la profession. La moitié des formations que nous dispensons sont commandées par les différents organismes HLM et visent à apporter des réponses sur mesure à des problématiques terrain ; 25 % sont réalisées en inter (notre catalogue) sans oublier nos 25 % de formations certifiantes pour l'obtention de diplômes.

**Quelles sont les formations les plus plébiscitées et pourquoi ?**

L'accompagnement des

personnels de proximité en termes de diagnostic et pathologies du bâtiment, le montage financier et le sujet des charges récupérables sont les thèmes qui suscitent le plus d'engouement. Il s'agit, en effet, de questions très complexes ! Il y a aussi, bien sûr, les formations liées aux impacts de l'actualité, comme la mise en place de la loi Elan qui génère de nombreux bouleversements réglementaires, ou encore les modules qui tournent autour des impacts de la RLS (réduction de loyer de solidarité). De façon générale,

**ENVOIS : 73 THÉMATIQUES DÉJÀ EN LIGNE !**  
Ces formations à distance nées du confinement sont centrées sur des thématiques managériales, juridiques, techniques, financières et digitales. L'offre qui se veut segmentée par public propose un mode d'apprentissage combinant une vidéo en direct avec un expert et de l'autoformation à distance.



le volet légal mérite d'être expliqué et décrypté. In situ, les formations qui connaissent la plus forte appétence ont trait à la gestion locative ou encore à la vente HLM et copropriété, un nouveau métier. Sans oublier les formations de gardiens et de chefs de site : 4 000 à 5 000 personnes sont ainsi formées chaque année avec entre 500 et 1 000 diplômes de gardiens décernés...

**Avec la situation sanitaire de ces dernières semaines, la formation digitale s'est-elle accélérée ?**

À l'Afpols, nous avons souhaité entrer dans la digitalisation il y a une dizaine d'années déjà. Évidemment, la crise a accéléré les choses, et nous sommes actuellement en phase d'investissements très lourds pour mettre en place

des formations dédiées aux gardiens. Nous avons aussi profité du confinement pour créer « envols » qui propose plus de 70 formations digitales. C'est un véritable travail de fond auquel ont adhéré plus d'une centaine d'organismes de toute taille et nature (cela représente 900 stagiaires et près de 300 jours de formation prévus). Jusqu'ici, la difficulté était de convaincre les usagers de l'intérêt de modules en ligne... Avec le confinement, la bascule s'est faite d'elle-même. Et, étant donné les excellents retours que nous avons eus jusqu'ici, il y a fort à parier que ce phénomène sera durable. Or, il s'agit d'une excellente nouvelle car nous ne pouvons ignorer que l'Afpols s'inscrit dans une activité fortement carbonée du fait des déplacements qu'elle génère... En outre, les temps

ont changé : aujourd'hui, pour bien des salariés, se rendre à Paris pour suivre une formation n'est pas nécessairement une récompense.

**Est-ce à dire que votre stratégie va changer ?**

Il est probable que les événements de ces dernières semaines vont contribuer à changer la donne. Les organismes employeurs ont pu tester la formation en ligne et constater que ça fonctionnait. De notre côté, nous avons pris conscience qu'il nous fallait revoir nos stratégies de vente. L'enjeu pour l'Afpols est désormais aussi d'apprendre à vendre à distance. Depuis plusieurs années, la formation en ligne nous semblait être un axe de développement fort. Aujourd'hui, nous en avons la preuve ! À nous d'imaginer des

offres en adéquation avec ce changement de paradigme. Bien sûr, l'excellence restera notre leitmotiv : toutes nos formations à distance sont accompagnées d'outils dits de renforcement mémoriel. Ce sont des supports extrêmement documentés pour accompagner au mieux nos stagiaires ! ■



AFPOLS  
www.afpols.fr